



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique culturelle

Question au Gouvernement n° 2319

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Marie-Josée Roig.

Mme Marie-Josée Roig. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le Président de la République l'a souligné vigoureusement lundi soir, la lecture est un des modes essentiels de transmission du savoir.

Le dix-septième Salon du livre a ouvert ses portes hier. Cette manifestation traditionnelle nous rappelle à quel point le livre est un élément important de notre culture. Il est aussi un des meilleurs moyens de défendre notre identité culturelle à l'étranger.

M. Didier Boulaud. Et à Orange !

Mme Marie-Josée Roig. Aussi, monsieur le Premier ministre, je souhaiterais que vous nous indiquiez quelles mesures vous entendez prendre, d'une part, pour favoriser plus encore la diffusion du livre dans notre pays, notamment auprès des jeunes, et, d'autre part, pour aider au développement des produits culturels français utilisant les nouvelles technologies de communication.

Celles-ci sont en effet un moyen de faire évoluer l'ensemble des outils culturels vers plus de modernité et d'accessibilité, en mettant ces nouveaux médias au service d'une culture et d'une pédagogie de qualité dont le livre, vecteur de l'imaginaire, formateur de la pensée, reste néanmoins un des outils principaux. Je précise encore que, tout en servant la culture, ces technologies nouvelles, liant information et communication, auront une incidence très positive sur l'emploi. En effet, et on croit rêver, dans ce secteur les emplois, cadres et collaborateurs confondus, augmentent de 30 % par an. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.

M. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Madame la députée, en l'absence de M. Douste-Blazy, qui accompagne M. le Président de la République en Amérique latine, (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste) c'est moi qui répondrai à votre question qui est tout à fait d'actualité, puisque, comme vous l'avez dit, en ce moment se tient le Salon du livre.

Le Gouvernement a engagé, en octobre 1995, un plan d'action pour le livre et la lecture publique, qui comprend plusieurs volets. D'abord, le développement du réseau des bibliothèques publiques; 860 millions de francs y ont été consacrés l'année dernière et le ministre de la culture invite la Bibliothèque nationale de France, toute nouvelle, à créer un réseau avec les grandes bibliothèques de province.

Deuxièmement, pour le développement du réseau des librairies a été mis en place un fonds de garantie de 20 millions de francs dont bénéficient de nombreuses librairies de province.

Troisièmement, dans les écoles, l'incitation à la lecture, notamment à la création littéraire, se fera grâce à un réseau de classes pilotes et, dans les quartiers défavorisés, à des médiateurs de la lecture. Au Salon du livre, 10 000 jeunes ont reçu un chèque-livre de 50 francs pour acheter leur premier livre.

Enfin, le Président de la République nous a invité à étudier la possibilité d'appliquer aux nouvelles technologies le taux de TVA réduit. Dans les tout prochains jours, le Gouvernement fera des propositions à la Commission européenne et à ses partenaires.

Vous voyez, madame le deputé, que, pour nous, l'écrit reste un fondement de base de la culture aussi bien sous la forme traditionnelle du livre que sous celles offertes par les nouvelles technologies. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à Mme Marie-Josée Roig.

Mme Marie-Josée Roig. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le Président de la République l'a souligné vigoureusement lundi soir, la lecture est un des modes essentiels de transmission du savoir.

Le dix-septième Salon du livre a ouvert ses portes hier. Cette manifestation traditionnelle nous rappelle à quel point le livre est un élément important de notre culture. Il est aussi un des meilleurs moyens de défendre notre identité culturelle à l'étranger.

M. Didier Boulaud. Et à Orange !

Mme Marie-Josée Roig. Aussi, monsieur le Premier ministre, je souhaiterais que vous nous indiquiez quelles mesures vous entendez prendre, d'une part, pour favoriser plus encore la diffusion du livre dans notre pays, notamment auprès des jeunes, et, d'autre part, pour aider au développement des produits culturels français utilisant les nouvelles technologies de communication.

Celles-ci sont en effet un moyen de faire évoluer l'ensemble des outils culturels vers plus de modernité et d'accessibilité, en mettant ces nouveaux médias au service d'une culture et d'une pédagogie de qualité dont le livre, vecteur de l'imaginaire, formateur de la pensée, reste néanmoins un des outils principaux. Je précise encore que, tout en servant la culture, ces technologies nouvelles, liant information et communication, auront une incidence très positive sur l'emploi. En effet, et on croit rêver, dans ce secteur les emplois, cadres et collaborateurs confondus, augmentent de 30 % par an. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.

M. Alain Lamassouze, ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Madame le député, en l'absence de M. Douste-Blazy, qui accompagne M. le Président de la République en Amérique latine, (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste) c'est moi qui répondrai à votre question qui est tout à fait d'actualité, puisque, comme vous l'avez dit, en ce moment se tient le Salon du livre.

Le Gouvernement a engagé, en octobre 1995, un plan d'action pour le livre et la lecture publique, qui comprend plusieurs volets. D'abord, le développement du réseau des bibliothèques publiques; 860 millions de francs y ont été consacrés l'année dernière et le ministre de la culture invite la Bibliothèque nationale de France, toute nouvelle, à créer un réseau avec les grandes bibliothèques de province.

Deuxièmement, pour le développement du réseau des librairies a été mis en place un fonds de garantie de 20 millions de francs dont bénéficient de nombreuses librairies de province.

Troisièmement, dans les écoles, l'incitation à la lecture, notamment à la création littéraire, se fera grâce à un réseau de classes pilotes et, dans les quartiers défavorisés, à des médiateurs de la lecture. Au Salon du livre, 10 000 jeunes ont reçu un chèque-livre de 50 francs pour acheter leur premier livre.

Enfin, le Président de la République nous a invité à étudier la possibilité d'appliquer aux nouvelles technologies le taux de TVA réduit. Dans les tout prochains jours, le Gouvernement fera des propositions à la Commission européenne et à ses partenaires.

Vous voyez, madame le député, que, pour nous, l'écrit reste un fondement de base de la culture aussi bien sous la forme traditionnelle du livre que sous celles offertes par les nouvelles technologies. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [Mme Roig Marie-José](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2319

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 13 mars 1997, page 1850

Réponse publiée le : 13 mars 1997, page 1850

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mars 1997